



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031382

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/02/2025 11H57 C:002540 I:09912
V/REF : ARF/079263
V/Email reçu le Vendredi 28/02/2025 a 11H57

IN'LI AURA
Service Comptabilité
14 RUE TRONCHET
69006 LYON

V/REF.IMM. SN63
IMMEUBLE : TASSIN BROSSET(INLI)
38 a 44, AV. GENERAL BROSSET
.
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Vaulx en Velin, le 25 Mars 2025

Référence Marché: 3858877-2024-Lot3-Curage/Déb.
LOCALISATION : ALLEE N°44 BROSSET-EMPLACEMENT DU CHENAL EXPLIQUE DANS LE DOCUMENT JOINT
MOTIF : INTERVENIR POUR LE CHENAL AVANT LA GRILLE
Donneur d'ordre : M. F. LAVRAT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 03/03 A 15H00 :
ARRIVEE SUR PLACE, IMPOSSIBLE D'ACCEDEUR AU CHENAL SITUE DERRIERE LE
BATIMENT - FAUTE D'ACCES - PRESENCE DE VEHICULE

LE 07/03/2025 A 11H45 :
RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU
CURAGE HAUTE PRESSION DU CHENAL SELON CONSIGNE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : IB AB Email envoyé le 19/03/25 a 13H46 M. F. LAVRAT

MERCI DE MODIFIER LE MONTANT DU BON DE COMMANDE ARF/079263 CONFORMEMENT
A NOTRE CHIFFRAGE AVANT EDITION DE LA FACTURE

DT LCOMPTER Email envoyé le 07/03/25 a 18H49 M. F. LAVRAT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031382

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
0,50	CUR014-H(s) Main d'Oeuvre Hors SS4	2	50,00	25,00
1,00	CUR004-Ff Cur./Pomp.Rés./Col.<=R+4<=20Ml	3	220,00	220,00
TOTAL H.T.				245,00
T.V.A. a 10,00%				24,50
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>269,50</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.